

## Comité de Programmation LEADER Ardèche<sup>3</sup>

### Relevé de décisions du Comité de programmation N°11 du 28/03/2017 à Vessey

#### Membres publics :

- Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche : Lorraine CHENOT, Agnès HOCQUET, Dominique ALLIX ;
- Pays de l'Ardèche Méridionale : Edmond FARGIER, Georges FANGIER, Pascal WALDSCHMIDT, Hervé OZIL ;
- Syndicat Mixte Centre Ardèche : Alain SALLIER ;
- Communauté de communes : Catherine FAURE, Robert VIELFAURE.

**Nombre de présents : 10**

**Nombre de votants : 8**

#### Membres privés :

- Conseils Locaux de Développement : Renzo CATTANEO ;
- Initiative 26.07 / Plateforme Initiative Ardèche méridionale : Alain CHARROUD ;
- Groupement des Sylviculteurs des Cévennes Ardéchoises : Gaston JAMBOIS ;
- Agri Bio Ardèche : Lynda BOUET ;
- Gérant de la SARL Terre Adélice / Association AMESUD : Bertrand ROUSSELLE, Nicole KOPP ;
- Experte en patrimoine naturel / Association Méz'Art : Laurence JULLIAN, Hubert-Marie PITEUX ;
- Association Mézenc Gerbier : Dimitri BRUN ;
- Mémoire d'Ardèche et Temps Présent / Fondation du Patrimoine : Pierre LADET, Franck DE PIERREFEU ;
- Association SOS Racisme : Gaëlle LANCIEN ;
- Collectif Pétales 07 : Marie SIMON ;
- Association Savoirs de Terroirs : Bertrand ROYER.

**Nombre de présents : 14**

**Nombre de votants : 11**

#### Membres excusés :

- Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale : Pierre CHAPUIS ;
- Conseils Locaux de Développement : Marcel HUDELLOT ;
- Plateforme Initiative Ardèche Méridionale : Michel CAHEN ;
- Association des Sylviculteurs d'Aubenas et de la Montagne : Jean-Louis TESTUD ;
- Chambre d'Agriculture : Christel CESANA ;
- Expert en formation : Frédéric GOLBERG ;
- Expert en économie culturelle : Bernard DUFLAU ;
- Collectif les Atypiks : Lisa GIMENEZ.

#### Membres invités :

- Autorité de Gestion : Sandrine GENEST.

### **Membres « Jeunesse et gouvernance » :**

- Julien SUEUR ;
- Charlotte JARRY ;
- Mathieu RANCHON.

### **Invités et techniciens présents :**

- Autorité de Gestion : Antonin DELISLE ;
- Service unifié LEADER : Elisa JAFFRENNOU, Marthe BABAY, Jérôme DAMOUR, Isabelle MILLET, Pascale LIOUTIER, Richard BONIN.

### **Excusée :**

- Membre « Jeunesse et gouvernance » : Cindy MONTEIRO.

La séance débute à 18h00.

#### **1) Vérification du double-quorum**

Pour ce Comité de programmation, 24 membres sont présents. Parmi eux, 18 membres, dont 11 membres privés, prennent part au vote (soit le titulaire s'il est présent ou le suppléant en l'absence du titulaire).

Le double quorum (au moins 12 membres votants sont présents, dont au moins la moitié de membres privés) est donc respecté.

Un membre privé part en cours de séance. Le double quorum est toujours respecté.

#### **2) Introduction de Lorraine CHENOT**

En introduction du Comité, Lorraine CHENOT, Présidente de la structure porteuse du programme LEADER et membre du Comité de programmation, précise que Franck JOUFFRE n'est plus Président du GAL depuis le 22 février 2017. En effet, n'étant plus délégué de sa Communauté de communes au Parc, il ne siège plus au Parc et ne peut plus assurer la Présidence du GAL.

Elle reconnaît la qualité du travail réalisé par Franck JOUFFRE au niveau de GAL et souhaite avec l'exécutif LEADER qu'il puisse en être remercié prochainement.

D'autre part, Lorraine CHENOT précise aux membres du Comité que malgré la programmation de 20 dossiers ce soir, l'outil « OSIRIS » qui permet d'engager juridiquement les dossiers (établissement d'une décision attributive de subvention à l'attention du maître d'ouvrage) et de les payer n'est toujours pas opérationnel à ce stade pour les GAL. En conséquence, aucun des dossiers validés par le Comité de programmation ne pourra être engagé ni payé avant une date encore inconnue à ce stade, même si l'Autorité de gestion annonce une échéance à mi-2017.

#### **3) Agenda du GAL**

<b>Date du Comité de programmation</b>	<b>Date envoi dossier séance et invitation</b>	<b>Date limite de réception des dossiers complets</b>
<b>13/06/2017</b>	02/06/2017	02/05/2017
<b>14/09/2017</b>	04/09/2017	30/06/2017
<b>6/11/2017</b>	26/10/2017	15/09/2017
<b>11/12/2017</b>	1/12/2017	16/10/2017



Objet	Dates
Atelier « Evaluation du programme »	6 avril 2017 à 18h
Atelier « Jeunesse et gouvernance »	12 avril à 16h
Fête de l'Europe à Privas	18 et 19 mai 2017
GAL (plénière)	29 septembre 2017

#### 4) Intervention des associations AMESUD et Site de proximité Centre Ardèche

Les deux associations sont invitées à présenter le contenu et les résultats des actions qu'elles conduisent, actions faisant l'objet d'un soutien LEADER depuis 2015 ou 2016 au titre de la fiche-action 4 et présentées pour sélection ce jour au titre de l'année 2017 :

- **Atelier des projets** - Site de proximité Centre Ardèche : intervention de Jacqueline Dudal, responsable du Site et de Nelle Bernanose, conseillère en création d'activités (*voir diaporama présenté en séance*) ;
- **Construction d'offres d'activités** - Site de proximité Centre Ardèche : intervention de Jacqueline Dudal, responsable du Site et de Nelle Bernanose, conseillère en création d'activités (*voir diaporama présenté en séance*) ;
- **Pôle Ressources de l'Economie Sociale et Solidaire** – AMESUD : intervention de Mariette AUBERT, directrice (*voir diaporama présenté en séance*) ;

#### Les échanges portent sur :

- Les liens entre les deux structures et les dispositifs présentés : les deux associations sont en lien régulier (elles s'invitent aux comités de suivi de leurs actions), AMESUD intervient ponctuellement en Centre Ardèche sur l'ESS (par exemple, intervention dans le cadre des « Agendas pour comprendre ») ;
- Le besoin de disposer de données chiffrées et de bilans détaillés pour mesurer l'impact économique des projets ;
- L'Economie sociale et solidaire en particulier : son poids, son financement, les formes qu'elle revêt.

#### Conclusion :

Le Comité de programmation souhaite que des bilans plus détaillés soient fournis sur l'impact économique de ces projets d'animation et que la définition de l'Economie sociale et solidaire soit reprécisée aux membres.

#### 5) Projets proposés à la sélection

Après rappel de la procédure de sélection, 13 opérations sont proposées à la sélection des membres. Les membres votent sur les propositions de note à l'aide des trois couleurs (vert, jaune, rouge, bleu) comme validé lors du Comité de programmation du 28/06/2016.

**Les membres** du Comité de programmation – après avoir attribué les notes figurant ci-dessous – **sélectionnent** les opérations suivantes :



Fiche action	Sous action	Intitulé	Bénéficiaire	Coût total	FEADER prévisionnel	Observations	Note attribuée
1	4	Proposer une architecture et un urbanisme innovant et se réapproprier la place centrale de Lamastre	Communauté de communes de Lamastre	10 000,00 €	6 400,00 €	<b>Sélectionné à l'unanimité</b>	26
2	1	Animation de la filière bois pour favoriser l'utilisation du bois local	FIBOIS Ardèche Drôme	33 602,71 €	21 325,16 €	Il est précisé que ce dossier porte sur les pratiques des entreprises et acteurs de travaux forestiers (aval) et non sur la gestion durable de la forêt assurée directement auprès des propriétaires forestiers (action du CRPF notamment). <b>Sélectionné à l'unanimité</b>  <i>Projet coup de cœur du Comité de programmation.</i>	24
2	3	Innover dans les agrosystèmes bio pour favoriser une alimentation locale de qualité accessible à tous	Agri Bio Ardèche	37 094,30 €	23 655,36 €	Lynda BOUET, par ailleurs Présidente d'Agri bio Ardèche, ne prend pas part au vote. <b>Sélectionné à l'unanimité</b>  <i>Projet coup de cœur du Comité de programmation.</i>	26
2	5	Animation agriculture LEADER - 2017	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche méridionale	31 856,16 €	25 484,92 €	Georges FANGIER, Edmond FARGIER et Pascal WALDSCHMIDT, par ailleurs membres du Bureau syndical du Pays de l'Ardèche méridionale, ne prennent pas part au vote. <b>Sélectionné à l'unanimité</b>	25
2	5	Animation de la thématique agriculture et forêt LEADER - année 2017	Syndicat Mixte Centre Ardèche	27 631,07 €	22 104,84 €	Alain SALLIER, par ailleurs membre du Bureau syndical du Syndicat mixte Centre Ardèche, ne prend pas part au vote. <b>Sélectionné à l'unanimité</b>	26



3	4	Programme d'actions liées au label Geopark - 2016	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	111 693,34 €	55 846,68 €	<p>Il est proposé de faire du lien avec les autres universités qui investissent régulièrement le territoire autour de la géologie, en particulier sur le secteur du Mézenc-Gerbier.</p> <p>Lorraine CHENOT, Dominique ALLIX et Agnès HOCQUET, par ailleurs membres du Bureau syndical du Parc des Monts d'Ardèche, ne prennent pas part au vote.</p> <p><b>1 membre s'abstient.</b></p>	27
3	6	Animation et actions Bistrots de Pays - 2017	Syndicat Mixte Centre Ardèche	18 986,90 €	15 189,52 €	<p>Les membres souhaitent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'impact social des Bistrots de Pays soit renforcé ;</li> <li>- l'animation porte en particulier sur la connaissance de ces lieux auprès de jeunes (comme possible lieu de rencontre), notamment en investissant les réseaux sociaux pour toucher ce public.</li> </ul> <p>Alain SALLIER, par ailleurs membre du Bureau syndical du Syndicat mixte Centre Ardèche, ne prend pas part au vote.</p> <p><b>Sélectionné à l'unanimité</b></p>	21
4	1	Mise en œuvre de l'atelier des projets en Centre Ardèche - 2017	Site de proximité Centre Ardèche	48 509,00 €	34 926,48 €	<p>Les membres échangent sur les modalités de financement de ce projet (recours aux subventions publiques et privées, mission d'intérêt général, impact territorial à moyen et long termes, pérennisation).</p> <p>Ils souhaitent pouvoir disposer de données chiffrées, d'un bilan détaillé (sur la base d'indicateurs précis) pour mesurer l'impact économique et territorial du projet.</p> <p><b>Sélectionné à l'unanimité</b></p>	24



4	2	Mise en œuvre de la démarche de Construction d'Offre d'Activités en Centre Ardèche - 2017	Site de proximité Centre Ardèche	52 814,00 €	38 026,08 €	<p>Les membres échangent sur les modalités de financement de ce projet (recours aux subventions publiques et privées, mission d'intérêt général, impact territorial à moyen et long termes, pérennisation). Ils souhaitent pouvoir disposer de données chiffrées, d'un bilan détaillé (sur la base d'indicateurs précis) pour mesurer l'impact économique et territorial du projet.</p> <p><b>Sélectionné à l'unanimité</b></p>	21
4	3	Animation d'un pôle ressource Economie sociale et solidaire - 2017	Association Montagne Emploi SUD (AMESUD)	65 526,00 €	34 689,80 €	<p>Les membres échangent sur les modalités de financement de ce projet (recours aux subventions publiques et privées, mission d'intérêt général, impact territorial à moyen et long termes, pérennisation). Ils souhaitent pouvoir disposer de données chiffrées, d'un bilan détaillé (sur la base d'indicateurs précis) pour mesurer l'impact économique et territorial du projet.</p> <p>Marie SIMON ne prend pas part au vote.</p> <p><b>Sélectionné à l'unanimité</b></p>	28



4	4	Développement des programmes de l'Université Territoriale d'Entreprises 2017	Maison de l'Emploi et de la Formation	92 684,72 €	47 684,72 €	<p>Les membres font part de leurs interrogations sur ce dossier :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ils n'arrivent pas à percevoir la dimension concrète et opérationnelle des actions menées ;</li> <li>- quels sont les enjeux identifiés et les réponses apportées pour développer les liens entre les entreprises, le territoire et la ressource universitaire et pour développer des réponses pédagogiques nouvelles ?</li> <li>- des montants de dépenses et de subventions élevés ne démontrant pas l'efficacité du projet.</li> </ul> <p>En conclusion, ils souhaitent que ces remarques soient traduites en recommandations qui conditionneront le soutien à une troisième année.</p> <p><b>11 membres s'abstiennent, 1 membre vote contre et 6 votes pour ; le projet est donc sélectionné.</b></p>	20
5	1	Appui à l'émergence de communautés d'usagers d'espaces de travail partagés - 2017	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche méridionale	31 513,96 €	23 513,96 €	<p>Les membres proposent de modifier la note du critère « jeunes » de 0 à 2 points (cf. grille).</p> <p>Georges FANGIER, Edmond FARGIER et Pascal WALDSCHMIDT, par ailleurs membres du Bureau syndical du Pays de l'Ardèche méridionale, ne prennent pas part au vote.</p> <p><b>Sélectionné à l'unanimité</b></p>	24
6	4	Développement du réseau Passerelles Patrimoines	Agence de Développement Touristique de l'Ardèche	104 647,55 €	50 974,40 €	<p>Les membres soulignent le caractère innovant de ce projet (tant localement que nationalement) et l'intérêt de son élargissement géographique.</p> <p>Les membres proposent que ce projet puisse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mieux associer les jeunes lors de la création des projets et des produits pédagogiques ;</li> <li>- mieux développer la communication au bénéfice des acteurs associatifs du territoire.</li> </ul> <p><b>Projet coup de cœur du Comité de programmation.</b></p> <p><b>Sélectionné à l'unanimité</b></p>	24

Les grilles de sélection détaillées de chaque dossier figurent en annexe.



## 6) Projets proposés à la programmation

Fiche action	Intitulé	Bénéficiaire	Date de sélection	Coût total	FEADER programmé
2 4	Reconquête de la châtaigneraie - animation 2016/2017	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	15/11/2016	79 966,19 €	<b>40 413,48 €</b>
2 4	Animation foncière pour la réhabilitation de la châtaigneraie traditionnelle – 2016/2017	Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	15/11/2016	24 756,73 €	<b>9 902,52 €</b>
2 5	Emergence et accompagnement de projets agricoles et sylvicoles - 2016	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche méridionale	15/11/2016	16 211,05 €	<b>12 968,84 €</b>
2 5	Emergence et accompagnement de projets agricoles et sylvicoles - 2016	Syndicat Mixte Centre Ardèche	15/11/2016	13 458,90 €	<b>10 767,12 €</b>
2 5	Animation agriculture LEADER - 2017	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche méridionale	28/03/2017	31 856,16 €	<b>25 484,92 €</b>
2 5	Animation de la thématique agriculture et forêt LEADER - année 2017	Syndicat Mixte Centre Ardèche	28/03/2017	27 631,07 €	<b>22 104,84 €</b>
3 2	Mise en œuvre de la plateforme de rénovation énergétique - mobilisation des artisans - 2016/2017	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche méridionale	17/01/2017	26 006,84 €	<b>7 282,84 €</b>
3 2	Mise en œuvre de la plateforme de rénovation énergétique - mobilisation des artisans - 2016/2017	Syndicat Mixte Centre Ardèche	17/01/2017	21 873,64 €	<b>6 253,00 €</b>
3 5	Parcours artistique "Le Partage des Eaux" - Fonctionnement	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	17/01/2017	182 564,50 €	<b>91 250,00 €</b>
4 1	Mise en œuvre de l'atelier des projets en Centre Ardèche - année 2016	Site de proximité Centre Ardèche	15/11/2016	42 420,09 €	<b>29 694,07 €</b>
4 2	Mise en œuvre de la démarche de Construction d'Offre d'Activités en Centre Ardèche - 2016	Site de proximité Centre Ardèche	15/11/2016	61 102,00 €	<b>42 771,40 €</b>
4 3	Animation du pôle ressources Economie Sociale et Solidaire - 2015	Association Montagne Emploi SUD (AMESUD)	15/11/2016	34 510,39 €	<b>7 218,85 €</b>
4 3	Animation du pôle ressources Economie Sociale et Solidaire - 2016	Association Montagne Emploi SUD (AMESUD)	15/11/2016	57 058,23 €	<b>16 786,58 €</b>
5 1	Appui à l'émergence de communautés d'usagers d'espaces de travail partagés - 2016	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche méridionale	15/11/2016	29 302,84 €	<b>23 442,27 €</b>
8	Assistance technique : fonctionnement du service unifié LEADER 2015	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	15/11/2016	61 908,48 €	<b>49 526,76 €</b>
8	Assistance technique : fonctionnement du service unifié LEADER 2016	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	15/11/2016	99 899,45 €	<b>79 919,54 €</b>
8	Animation de la coordination thématique "Nouveaux modèles économiques" LEADER Ardèche <sup>3</sup> 2015/2016	Syndicat Mixte Centre Ardèche	15/11/2016	21 207,73 €	<b>16 966,16 €</b>
8	Fonctionnement du service unifié LEADER 2015/2016 : animation changement de	Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche méridionale	15/11/2016	20 526,60 €	<b>16 421,28 €</b>





	pratiques				
8	Fonctionnement du service unifié LEADER 2017 (Parc des Monts d'Ardèche)	Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche	28/03/2017	103 775,67 €	<b>83 020,52 €</b>
8	Service unifié LEADER - Gestion et coordination "modèles économiques innovants" 2017	Syndicat Mixte Centre Ardèche	28/03/2017	43 960,90 €	<b>35 168,68 €</b>
<b>Total FEADER programmé (voir maquette financière)</b>					<b>627 363,67 €</b>

**Les membres valident** les 20 projets proposés à la programmation. Il s'agit de projets ayant déjà été sélectionnés précédemment. Les montants FEADER proposés pourront évoluer de façon marginale suite à leur saisie dans l'outil OSIRIS (en attente à ce jour).

L'ensemble de ces dossiers, bien que programmés, ne peuvent donc être engagés juridiquement (décision attributive de subvention), ni payés.

## 7) Appels à projets

### i. Présentation et validation de l'appel à projets « 1.3 : Investissements en faveur de nouvelles formes exemplaires d'habitat et d'urbanisme rural »

Après échanges sur quelques précisions apportées en séance, **l'appel à projets est validé avec les modifications suivantes portant le calendrier :**

- date limite de réception des dossiers : **15 septembre 2017** au lieu du 30 juin 2017 ;
- date de présentation à la sélection du Comité de programmation : **novembre 2017** au lieu de septembre 2017.

### ii. Présentation et validation des principes de l'appel à projet « 5.2 : Emergence de modèles économiques et d'appui à l'entrepreneuriat innovants »

Après présentation des productions de l'atelier « modèles économiques innovants » (cf. diaporama), les membres échangent sur :

- Le faible montant de crédits alloués à la sous-action 5.2 ;
- Le fait d'orienter le soutien :
  - Soit exclusivement à des projets répondant à des besoins collectifs du territoire et appropriés par les usagers/consommateurs/habitants ;
  - Soit y compris à des activités productives, génératrices d'emplois, répondant ainsi à la nécessité pour le territoire de conforter sa base productive ( en lien par exemple avec les orientations des SCOT).

Ils proposent que ces éléments soient rajoutés à la réflexion et invitent à poursuivre le travail engagé dans le sens des propositions formulées, en vue d'une validation de l'appel à projets lors du prochain Comité de programmation.

### iii. Présentation et validation des principes de l'appel à projet « 6.1 : Soutien aux projets labellisés par les jeunes » (présentation en séance par les jeunes de l'atelier)

Après présentation des productions de l'atelier « jeunesse et gouvernance » directement par les jeunes présents (Charlotte JARRY et Julien SUEUR ; cf. diaporama), les membres échangent sur :

- Le faible montant de crédits alloués à l'appel à projets 2017 ;



- L'intérêt de diffuser le questionnaire proposé par Cindy MONTEIRO dans le cadre de son service civique à la Communauté de communes du Pays Beaume-Drobie (« L'oreille des jeunes »), qui peut servir de base à d'autres territoires du GAL (ex. : services jeunesse intercommunaux) ;
- La nécessité que les jeunes s'appuient sur ce dont le territoire dispose déjà, tant en matière de financements disponibles (par exemple : PIA AJIR) que d'analyse des besoins (par exemple : mobilité, urbanisme en lien avec le Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux) ;
- Les enjeux de communication autour de cette démarche.

Ils invitent les jeunes à **poursuivre le travail engagé** dans le sens des propositions formulées, en vue d'une validation de l'appel à projets lors du prochain Comité de programmation.

#### 8) Validation du rapport d'activités 2016 du GAL

**Les membres valident** le rapport d'activités 2016 à l'unanimité.

#### 9) Validation du relevé de décisions du Comité de programmation du 17 janvier 2017

**Les membres valident** le relevé de décisions du Comité de programmation du 17 janvier 2017 à l'unanimité.

#### 10) Intervention de Mathieu RANCHON

Mathieu RANCHON en tant que jeune membre du GAL qui participe également à l'atelier « jeunesse et gouvernance » est invité à faire part « à chaud » de ses impressions sur cette première participation en tant qu'observateur à un Comité de programmation.

Il témoigne du fait que l'instance fonctionne plutôt bien selon lui, que l'ordre du jour était dense, mais en cohérence avec la nécessité de prendre de nombreuses décisions pour le développement du territoire.

#### 11) Actualités du GAL

Ce point n'a pu être traité en séance faute de temps. *Se reporter au diaporama.*

*La séance est close à 21h25*

Lorraine CHENOT,  
Présidente de la structure porteuse du GAL  
Ardèche<sup>3</sup>

